



11^e Année

10 AOÛT 1892

Prix: 5 centins

5^e livraison—Sommaire

BIOGRAPHIE	GÉRALD
VOUS TOUTES (poés e)	CHS. FUSTER
A PROPOS D'UNE LECTURE	SPES
POURQUOI COURIR APRÈS LA RIME	E. Z. MASSICOTTE
AU PAYS NATAL (poésie)	EDGAR DE BRÉVAN
HENRY DE TONTY	BENJAMIN SULTE
LE POÈTE (poésie)	ALBERT FERLAND
LETTRES D'UNE PARISIENNE	JEANNE HEILMANN
FEUILLETON: LE CRIME DES BRUYÈRES	JEAN RIVAL
GERBES DE MODÈLES (prose et poésie)	MARIO ET A. POISSON
CUEILLETES A TRAVERS JOURNAUX ET REVUES	PASSIM
GLANURES D'ÉCHOS ET RUMEURS	PIERRE ET JACQUES
SUPPLÉMENT: CÉLESTE	LOUIS TESSON

RENSEIGNEMENTS.

LE GLANEUR est bi-mensuel et paraît par livraison de 32 pages.

Les prix d'abonnement sont :

POUR LE CANADA
Un an.....\$2.00
Six mois.....\$1.00

POUR L'ÉTRANGER
Un an.....12 frs
Six mois.....6 frs

Tout abonnement est invariablement payable d'avance.

Aucun travail ne sera admis s'il n'est excellent pour le fond comme pour la forme, et s'il n'est signé d'un nom responsable.

Les manuscrits, insérés ou non, ne sont jamais rendus.

Les signatures des articles gardent la responsabilité des idées qu'ils y émettent.

Il sera fait mention dans le Bulletin Bibliographique du GLANEUR des ouvrages nouveaux dont il sera envoyé deux exemplaires à la Direction.

Les abonnés du GLANEUR auront droit à un numéro de luxe de près de 100 pages avec gravures, qui paraîtra à Noël

ANNONCES

10 cents la ligne, première insertion — 5 cents la ligne, insertions subséquentes

Toute annonce à long terme se traite à forfait.

Toutes les communications concernant la Rédaction et l'Administration seront adressées à M. Pierre Bédard, 1583 rue Notre-Dame, Montréal. Téléphone Bell 6394, Atelier ; 9348, Bureau. Boîte Poste 1436.

INSURE YOUR LIFE

In that Reliable Old Company.

THE

United States Life Insurance Co.

OF NEW YORK

Full deposit with Canadian Government at Ottawa guaranteeing absolute security to Canadian Policy Holders.

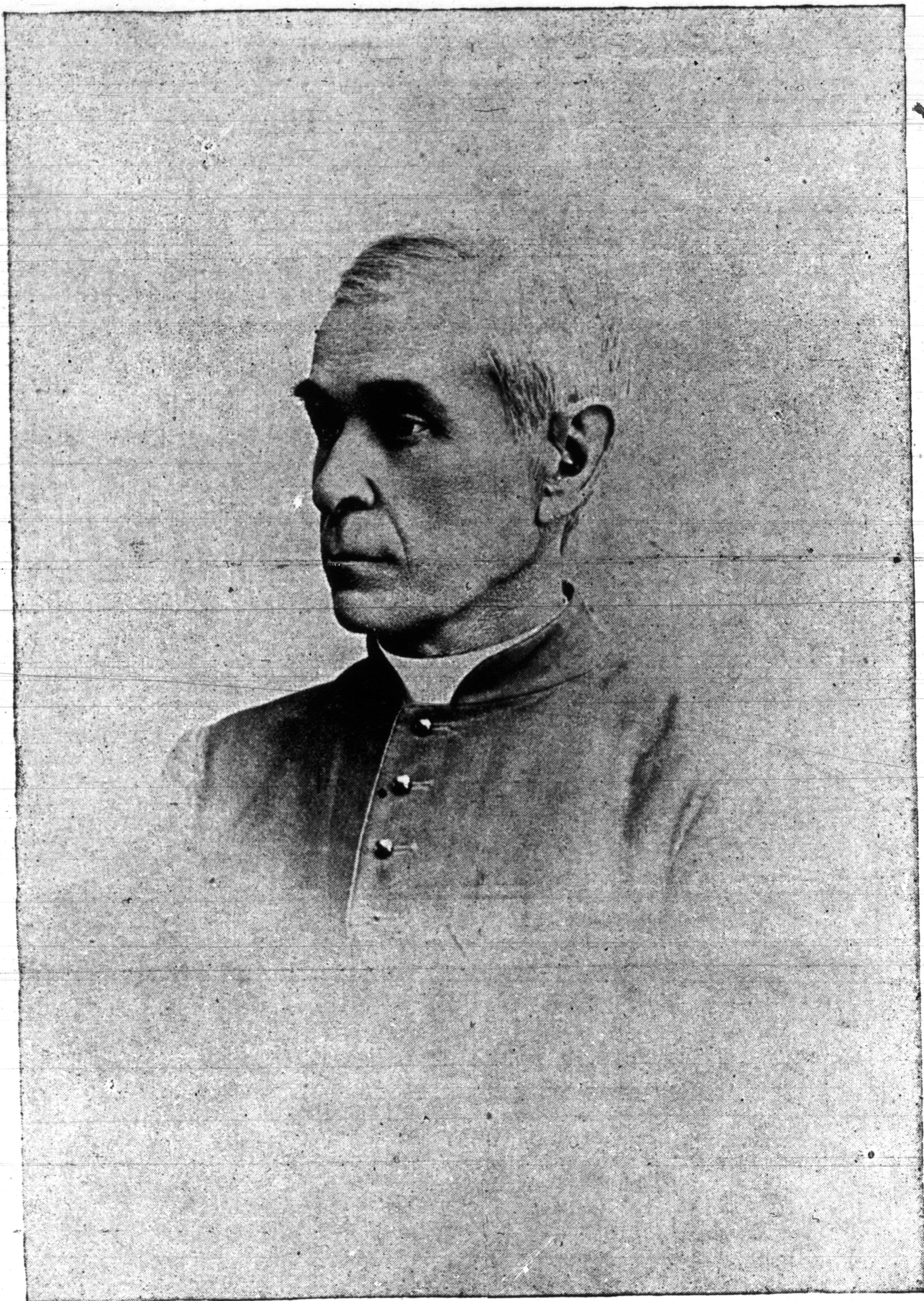
ESTABLISHED 1850-ASSETS NEARLY \$7,000,000.00

E. A. COWLEY,

GENERAL MANAGER FOR THE PROVINCE OF QUEBEC.

180 St. JAMES St.

MONTREAL, QUE.



L'ABBÉ LÉON PROVENCHER

L'ABBÉ LÉON PROVENCHER

L'abbé Léon Provencher n'existe plus : la population canadienne-française de notre province sait-elle ce qu'elle a perdu ?

Un savant, humble, patriote, et dont la vaste intelligence s'était tout entière consacrée à l'avancement moral et scientifique de notre peuple.

Un des trop rares Canadiens-français qui sont allés demander à la nature ses secrets, arracher à la science le mot de ses énigmes.

Un laborieux, un travailleur infatigable, comme il s'en trouve trop peu parmi nous.

Voilà quel était celui qui s'éteignait en mars dernier, avec la légitime satisfaction du devoir accompli.

Il avait 72 ans, et s'il eût pu prolonger son existence, déjà si bien remplie, il aurait encore songé à travailler pour nous, pour nous qui, demain peut-être, ne songerons plus à lui.

C'est à Bécancour que naissait, le 10 mars 1820, celui dont le Canada scientifique devrait si amèrement déplorer le trépas.

Elève du Séminaire de Nicolet, il fit dans cette institution de fortes et solides études, et y puisa l'amour du travail et de la nature qui fut la passion de sa vie.

Au sortir de l'Alma Mater, il prit le chemin du grand séminaire et, en 1844, Dieu le recevait dans la phalange d'élite de ses serviteurs particuliers.

Après avoir été envoyé successivement du vicariat de la Beauce à la cure de Saint-Victor-de-Tring, puis de celle-ci à celle de l'Ile-Verte, de Saint-Joachim et de Portneuf, il se retirait en 1869, pour rétablir sa santé déjà chancelante, et pour se donner tout entier à ses chères études.

Dans le but de perfectionner ces dernières et de comparer plus sûrement les productions de notre sol avec celles des climats étrangers, il se fait voyageur et touriste, et part pour Chicago, la florissante, en 1870.

Un an après nous le retrouvons à Macon, Géorgie, puis en Floride, toujours observant, toujours compilant.

En 1881, il porte ses pas sur des plages encore plus lointaines : il va grossir les rangs des pèlerins de la Terre-Sainte.

Jérusalem et la Palestine, le Caire et la terre des Pharaons sont par lui parcourues et scrutées, puis décrites avec amour et

fidélité dans ce grand et bel ouvrage qui a nom *De Québec à Jérusalem*.

1884 voit notre infatigable savant, à la tête d'une troupe de pieux pèlerins, retourner à ces lieux bénis, et leur arracher de nouveaux secrets.

Quatre ans après, il se remet en route, accompagné cette fois de M. Huart, son compagnon d'études et le continuateur de son œuvre, pour visiter les Antilles et les contrées adjacentes.

Ces pérégrinations n'interrompaient en rien le cours de ses travaux : de nombreux volumes venaient de temps en temps témoigner de l'activité de sa plume et de son esprit. Nous citerons entre autres, outre le livre dont nous avons déjà parlé et le récit de son voyage aux Antilles, *La flore et la faune du Canada*, *Traité élémentaire de botanique*, *Le verger, le potager et le parterre dans la province de Québec*, toutes œuvres qui, si elles n'assurèrent pas à leur auteur la célébrité parmi ses trop indifférents compatriotes, attirèrent du moins sur lui les regards des hommes de science des deux continents.

N'oublions pas non plus, dans cette énumération que nous croyons incomplète, l'œuvre de prédilection du regretté défunt : *Le Naturaliste Canadien*, publication mensuelle qu'il dirigea d'une main ferme et habile depuis 1870, époque de sa fondation jusqu'en mars 1891, alors que, méconnaissant son incontestable utilité, on voulut lui enlever la subvention qu'elle méritait si bien de la part des protecteurs des sciences.

Cette revue a reparu depuis, sous la direction de l'abbé Huart, qui semble avoir hérité des talents et de l'ardeur de l'abbé Provencher, comme il a hérité plus tard de sa précieuse collection d'histoire naturelle.

Enfin, en mars 1892, l'abbé Provencher s'éteignit, usé par l'âge, les fatigues et le travail.

Regardez cette tête que les ans n'ont pas été seuls à blanchir ; contemplez ce front où le travail a creusé un sillon plus profond encore que celui du temps, et tous, amis de la science et du patriotisme, vous vous direz : "Celui-là du moins a travaillé pour nous : il a droit à notre souvenir et à notre reconnaissance !"

GÉRALD.

VOUS TOUTES

Vous toutes qui pleurez, venez les mains tendues :

J'ai connu, comme vous, les ivresses perdues,

Et puissé-je en mourir, comme vous en mourrez !

Je vous serre les mains, vous toutes qui pleurez.

Vous toutes qui souffrez, venez, les yeux en larmes :

Les sanglots confondus ont de douloureux charmes ;

Unissons et mêlons les cris désespérés.

Je vous baise les yeux, vous toutes qui souffrez

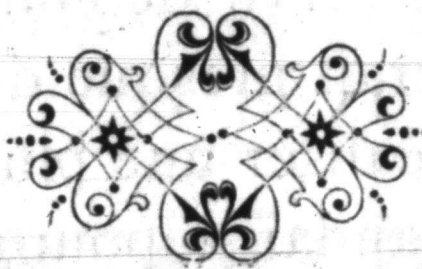
Vous toutes qui mourez, mon triste cœur vous aime :

Vous n'entendrez plus rien, mensongé ni blasphème,

Dormez ! regards d'angoisse et lèvres de langueur !

Vous toutes qui mourez, je vous prends sur mon cœur.

CHARLES FUSTER.



A PROPOS D'UNE LECTURE.

Je lisais, il n'y a pas bien longtemps, la vie du Père Olivaint ; ce brave Jésuite tombé sous les coups des assassins de 1870. Et savez-vous ce qui m'a le plus frappé chez ce digne religieux ? Sans doute son intrépide courage en face du martyre ?—Non !—Le zèle et la perfection du prêtre et du religieux ?—Vous n'y êtes pas encore.—Alors son infatigable dévouement à la jeunesse ?—Pas précisément non plus.—Quoi donc ?—Eh bien, c'est sa vie de jeune homme dans le monde. — Oui ! le Père Olivaint est un martyr, c'est un modèle du prêtre et du religieux, et pourtant ce que j'admire le plus, c'est Olivaint jeune homme, c'est l'étudiant *apôtre*, poursuivant de son zèle l'ami égaré dans les voies ténébreuses et malsaines de l'incrédulité et des passions ; l'étudiant *sœur de charité*, tendant la main pour aller ensuite dans la mansarde du pauvre porter du pain et du courage ; l'étudiant *garde-malade*, volant partout où il découvre la souffrance ; l'étudiant homme de caractère foulant aux pieds le respect humain pour accomplir ses pieux desseins, sans jamais se laisser arrêter par les sarcasmes d'amis moins bien disposés, voire même pour intéresser ces mêmes amis à ses bonnes œuvres.

Voilà mes préférences à moi. Mais, me dira-t-on, où voulez-vous en venir avec tout cela ? A quelques réflexions qui me sont venues à l'esprit en lisant cette intéressante vie du Père Olivaint. ; et ces réflexions, lecteurs amis, je veux franchement vous les communiquer au risque de passer pour téméraire.

D'abord, je me disais : un jeune homme qui ne veut pas perdre son temps en frijolités ; un jeune homme pris de la passion du bien, quels prodiges ne peut-il pas opérer ! Mais, c'est à n'en guère céder aux plus beaux dévouements du prêtre !

Première réflexion qui peut servir de consolation et d'encouragement au cœur généreux qui regretterait presque de n'avoir pas suivi une autre voie qui lui aurait permis de réaliser une plus grande somme de bien.

En second lieu, je me demandais : pourquoi ne voyons-nous pas se reproduire parmi nous de semblables merveilles ? Et pourtant il s'en trouve, parmi *les jeunes*, de nobles âmes qui veulent faire autre chose que de fréquenter l'hôtel ou le club ; des jeunes sérieux qui tiennent à fournir une carrière bien remplie ; il y en a de véritables croyants qui ne craignent pas de faire passer dans la pratique ce que leur foi leur enseigne ; il y en a des cœurs compatissants qui ne dédaigneraient pas de porter secours aux malheureux.

Hé oui ! me disais-je, il y a parmi nos jeunes des braves qui portent en eux l'étoffe de ce jeune homme dont je me plaisais à me représenter le fier et noble caractère. Il y en a, j'en connais, et parmi ceux qui fournissent au "GLANEUR" de si gentilles glanures.

Ce qui fait que je me demandais pourquoi quelqu'un de ces *braves*, si bien disposés, si bien doués, si bien vus des confrères, ne tenterait pas discrètement quelque chose rappelant les fameuses conférences de Saint-Vincent de Paul, cette œuvre admirable, l'une des gloires de ce siècle et de la France.....

Je prévois que plus d'un ne pécheront pas par trop de confiance en ma suggestion. Ah ! répète-t-on entr'autres choses, le respect humain semble être le mal prédominant de nos jeunes, et pour ce que vous proposez là il faut, avant tout, avoir mis à la raison ce paralysant défaut.

Mais, d'abord, je réponds en niant la vérité de cette vilaine accusation ; je ne veux y voir qu'une calomnie sortie de quelque esprit pessimiste.

Puis, peut-il bien y avoir place au respect humain, à faire ce qu'ont fait les Ozanam, les Montalembert, les Cochin et autres ? à être courageusement, militairement croyant à la suite des de Sonis, des de Charette, des de Cuverville, etc. ?

A chacun d'interroger ce que dit le cœur sur tout cela.

Pour moi je me contente d'ajouter : sentez-vous, mes bons amis, naître en vous quelque noble désir dans le sens que j'indiquais tout à l'heure ; eh bien ! lisez la première partie de la vie du Père Olivaint, lisez ce qu'on a écrit des hommes illustres que je viens de citer. Qui sait si de là ne germera pas parmi nous une conférence de Saint-Vincent de Paul ?

SPES.



POURQUOI COURIR APRÈS LA RIME! (*)

Pas la couleur, rien que la nuance.
Oh ! la nuance seule fiancée
Le rêve au rêve et la flûte au cor.

PAUL VERLAINE.

Paul Vary, le poète délicat, fait dans sa "Ballade du naturel" le procès des chercheurs de mots ignorés, de mots profonds, de ceux qui rejettent le style coulant de source, limpide comme elle, pour adopter un style fiorituré, plein d'harmonie et de couleur.

Le naturel seul, selon lui, doit avoir droit de cité parmi nous. Cela me semble du despotisme, et le despotisme me répugne.

Pourquoi ne pas laisser faire ces rêveurs qui aiment à s'exprimer en des phrases rythmiques, "sans cohésion, sans fin commune, au hasard de la fantaisie," qui cisèlent des mots comme des coupes ? Ne goûtez-vous pas un certain charme en lisant ces jongleurs de mots ?

Affaire de tempérament, peut-être, mais je les adore (et ne suis pas le seul) et je voudrais avoir une plume alerte, brillante, charmeresse pour les défendre, exposer leur cause et la gagner.

Hélas ! je n'ai rien de tout cela. Comme un oiseau blessé, ma plume traîne de l'aile, aussi je l'abandonne.

Vous voulez savoir ce que c'est que le mot, laissons parler le maître :

"Les mots ont, en eux-mêmes et en dehors du sens qu'ils expriment, une beauté et une valeur propres, comme des pierres précieuses qui ne sont pas encore taillées et montées en bracelets, en colliers ou en bagues : ils charment le connaisseur qui les regarde et les tire du doigt dans la petite coupe où ils sont mis en réserve, comme ferait un orfèvre méditant un bijou. Il y a des mots diamant, saphir, rubis, émeraude, d'autres qui luisent comme du phosphore quand on les frotte, et ce n'est pas un mince travail de les choisir." (THÉOPHILE GAUTHIER.) Et plus loin : "Dans cette forme qui demande un art exquis, chaque mot doit être jeté, avant d'être employé, dans des balances plus faciles à trébucher que celles des *peseurs d'or* de Quintin Metsys, car il faut qu'il ait le titre, le poids, le son." (*Id.*)

(*) Chacun des articles du "GLANEUR" est signé, et chaque auteur est seul responsable au public de ses idées et sentiments.

Il s'agit alors de "serrer de plus près l'inexprimable et rendre ces nuances fugitives qui flottent entre le son et la couleur et ces pensées qui ressemblent à des motifs d'arabesques ou à des thèmes de phrases musicales." (*Id.*)

Mais, me direz-vous, avec cela vous arrivez à la décadence ? En effet, car "le style de décadence, est celui où l'unité du livre se décompose pour laisser la place à l'indépendance de la page, où la page se décompose pour laisser la place à l'indépendance de la phrase et la phrase pour laisser la place à l'indépendance du mot."

"Le grand argument contre les décadences, c'est qu'elles n'ont pas de lendemain et que toujours une barbarie les écrase."

"Il en est de même des littératures de décadence. Elles non plus n'ont pas de lendemain. Elles aboutissent à des altérations de vocabulaire, à des subtilités de mots qui rendent le style intelligible aux générations à venir."

"Qu'importe, répondent les théoriciens de la décadence... Nous nous délectons dans ce que vous appelez nos corruptions de style, et nous délectons avec nous les raffinés de notre race et de notre heure. Il reste à savoir si notre exception n'est pas une aristocratie, et si, dans l'ordre de l'esthétique, la pluralité des suffrages représente autre chose que la pluralité des ignorances." (PAUL BOURGET.)

Est-ce concluant ?

E. Z. MASSICOTTE.



AMOUR DU PAYS NATAL

A M. Jules St-Elme

I

J'ai parcouru jadis la riante Italie,
 De l'amour et des arts, poétique patrie,
 Et j'en garde en mon cœur un bien doux souvenir
 Que n'effaceront pas tous mes jours à venir....
 Oh ! comment vous chanter, impressions divines,
 Dont mon cœur fut bercé près des vieilles ruines
 Qu'avec un saint respect je foulais sous mes pas ;
 Vieux témoins d'un passé qui ne reviendra pas !....
 Que m'avez-vous redit, collines et montagnes,
 Vallons ensoleillés, souriantes campagnes,
 Qui vîtes d'Annibal les cavaliers épars,
 Et voler sur vos flancs les soldats des Césars !
 Maintenant vous dormez sur vingt siècles de gloires,
 Et vos arcs triomphants redisent les victoires
 D'un passé glorieux, d'un peuple de héros,
 A ce siècle déchu, mourant dans son repos !
 —J'ai vu Rome la sainte et la ville éternelle,
 Glorieuse et sublime en sa gloire nouvelle.
 De Naples j'ai chanté les verdoyants coteaux,
 Les îles de son golfe et l'azur de ses eaux.
 Son Vésuve orageux a terrifié mon âme,
 Et j'ai gravi parfois ses collines de flamme.
 Ce climat enchanteur m'a fait rêver aux cieux
 Et sur mon front pensif le souffle gracieux
 De son tendre zéphir a mis une caresse.
~~De la vierge aux yeux noirs la voix enchanteresse~~
 A frappé mon oreille et j'ai dit : " Que c'est beau ! "
 —J'ai vu près de la mer le glorieux tombeau,
 Du sublime Virgile éternelle retraite :
 " C'est donc là que tu dors, ô bien-aimé poète,
 Près de la mer d'azur, au milieu de ces champs
 Dont la tendre beauté fut l'objet de tes chants.
 Repose avec orgueil, ô céleste génie,
 Car au fond de nos cœurs ta mémoire est bénie !
 Et, rêveur, j'écoutais le murmure plaintif
 De la source qui coule au sein du rocher vif
 Et semble être sa muse en naïade changée
 Pour bercer son sommeil d'une idylle enchantée.
 C'était beau !.... je jurai de le chérir toujours,
 Ce pays des heureux, ce pays des amours.

Mais aux vallons de l'Italie
 Je ne trouvais point le bonheur.
 Doux souvenir de ma patrie,
 Toi seul faisais battre mon cœur !

II

Et mon âme souvent désirait autre chose ;
 Je voulais voir un ciel plus triste et plus morose.
 (On se lasse de tout, même de la beauté).
 Je laissai donc, un jour, ce pays enchanté
 Et dirigeai mes pas vers la sombre Angleterre.
 Le faste et la richesse habitent cette terre,
 Et le bonheur au sein des cantons luxueux
 Que baigne la Tamise au flot laborieux ;
 Le travail règne en maître en ces villes actives
 Où résonne la voix de cent locomotives ;
 Pas d'oisifs en ces lieux, pas même de rêveurs,
 Tous travaillent, chacun a sa part de labeurs ;
 Aussi l'argent et l'or, les richesses des mondes,
 Tombent à flots pressés dans les caisses fécondes.
 L'Angleterre est encor souveraine des mers,
 Et ses fiers matelots parcourent l'univers.
 Là-bas, sur l'Océan, l'étendard britannique
 Demeure sans rival. Sous le ciel du tropique,
 Dans les glaces du pôle, auprès de l'Equateur,
 Partout, vous le voyez triomphant et vainqueur.
 — Albion a de plus, ainsi que l'Italie,
 Son passé glorieux sa sombre poésie ;
 Elle a ses vieux châteaux, pleins de spectres errants,
 Où chevauchent, la nuit, de plaintifs revenants.
 Que de combats fameux, que de nobles batailles,
 Et de galants tournois dans ces vieilles murailles,
 Au temps des chevaliers ! Maintenant, le progrès
 De notre âge moderne envahit les forêts,
 Les antiques châteaux, asiles des génies ;
 Les esprits sont chassés, et leurs troupes bannies
 S'envolent tristement devant les étendards
 Que, vainqueur, il planta sur leurs sombres remparts.
 — Voisine de l'Ecosse, aux héros ossianniques,
 Albion a ses faits, ses récits fantastiques.
 Poètes immortels, Shakespeare et Milton,
 Parvenus au sommet du divin Hélicon,
 Sur ce faite ont porté son génie et ses gloires,
 Et, par eux, dans l'Olympe on connaît ses victoires,

Oh ! sois fière, Albion ! la richesse et l'honneur
 De vivre dans ton sein se sont fait un bonheur !
 Et puis, la saluant, admirateur sincère,
 Je jurai de l'aimer, la brumeuse Angleterre.

Mais là n'était point mon bonheur,
 Car une voix douce et chérie
 Toujours redisait à mon cœur
 De chercher une autre patrie.

III

Puis, joyeux, je cédaux aux aimables désirs
 De voir d'autres pays, goûter d'autres plaisirs,
 Et je cherchais en vain dans mon âme inconstante
 Le moyen de fixer mon existence errante.
 Pour consoler l'ennui qui pleurait dans mon cœur
 Je partis, en voulant gravir d'un pied vainqueur
 Les sublimes sommets de la haute Helvétie,
 Plus belle qu'Albion et plus que l'Italie.
 Puis, pendant bien des jours, des hauteurs d'Appenzell
 Au doux canton d'Uri, berceau du brave Tell,
 Rêveur, je promenai mes plaintes caressantes,
 Demandant aux vallons, aux montagnes, aux plantes,
 Un peu de cet amour que mon cœur n'avait pas.
 Aux premiers feux du soir je dirigeais mes pas
 Vers les monts sourcilleux, les glaciales cimes,
 D'où l'on découvre au loin des spectacles sublimes ;
 Et, là, prenant ma lyre et regardant les cieux,
 Je disais à la terre un chant harmonieux.
 Mais, hélas ! j'avais beau, suspendu sur l'abîme,
 Chanter avec transports : " C'est divin ! c'est sublime !"
 Mon âme restait froide, et mon cœur sans amour
 Contemplait sans bonheur cette fin d'un beau jour.
 —Souvent dans le sentier une fille helvétique,
 A la taille charmante, au regard poétique
 A frôlé de son sein le sein de l'étranger
 O douce vision ! ô rêve passager !
 —J'ai vu des champs féconds, de riantes prairies,
 Des moissonneurs chantant dans les plaines fleuries ;
 Un pâtre conduisant jusqu'auprès des glaciers
 Son troupeau de brebis à travers les sentiers,
 Du plaisir, du bonheur et partout l'allégresse,
 Et mon cœur restait froid, abîmé de tristesse.
 Qu'il est beau cependant le pays du grand Tell,
 Dont les gais montagnards vivent si près du ciel !

Mais sur les monts de l'Helvétie
 Je ne trouvais point le bonheur ;
 Doux souvenir de ma patrie
 Toi seul faisais battre mon cœur !

IV

Sans cesse dans mon âme, un songe, un charmant rêve,
 Amour et souvenir, me poursuivait sans trêve.
 Je contemplais là-bas, aux rivages lointains,
 Un modeste village, une forêt de pins,
 Un stérile vallon, perdu dans les montagnes,
 Puis des champs rocailleux et d'abruptes campagnes.
 Je voyais au ciel bleu resplendir le clocher
 D'un temple du Seigneur, bâti sur le rocher ;
 Et des pins vétérans, aux sombres silhouettes,
 Sous leurs longs bras cachant de blanches maisonnettes,
 Pareilles à des nids, perdus dans les forêts
 Où n'a point pénétré l'étendard du progrès.....
 —Je voyais des enfants, jouant dans la fougère,
 Près du petit domaine où moissonnait leur père ;
 Je voyais le torrent qui serpente et qui court,
 O charmant souvenir ! ô doux rêve d'amour,
 Tu me suivais partout ! Dans les antiques plaines,
 Dans les riches cités, sur les froides moraines
 Tu me parlais d'un lieu plus riant et plus beau
 Et c'était, ô bonheur ! un modeste hameau....
 —Son passé n'est point long de vingt siècles de gloires,
 Et les hommes jamais n'ont chanté ses victoires.
 Il parsème ses toits dans un vallon désert,
 Et pourtant, loin de lui, que mon cœur a souffert !
 Il est pauvre et petit, cependant je préfère
 Aux splendeurs d'Albion sa profonde misère ;
 Les sommets d'Appenzell et leurs sublimes fronts
 N'ont jamais dépassé la hauteur de ses monts.
 Enfin, il est pour moi, plus beau que l'Italie,
 Plus riche qu'Albion, plus haut que l'Helvétie,
 Et, pourquoi ? votre cœur l'a déjà deviné :
 Là sont mes vieux parents, c'est là que je suis né !.....
 —Oui, c'est là qu'une mère, aux jours de mon enfance,
 M'a montré le chemin de la douce espérance.
 Oh ! c'est là que, le soir, auprès d'elle, à genoux,
 Je joignais mes deux mains sous son regard si doux
 Pour lui balbutier la timide prière
 Qu'elle me faisait dire à mon céleste père.
 —C'est là que je grandis : cet abrupte rocher,
 Qui s'élève là-bas, plus haut que le clocher,

Fut le sombre témoin de ma joie enfantine.
 Oh ! que l'air était pur sur la verte colline !....
 — Dans mon cœur en ces jours je n'avais qu'un désir :
 Aimer ma bonne mère et faire son plaisir.
 Mais d'une vierge, un soir, le mystique sourire .
 Fit courir dans mon sein un frisson de délire,
 Et.... c'est là que j'aimai.... Souriantes amours,
 Je croyais, pauvre enfant, que vous duriez toujours !...
 Oh ! que de souvenirs, dans l'aimable village !
 Oh ! que d'heureux témoins du printemps de mon âge !

.....
 Et je laissai chanter mon cœur,
 Car c'était là cette patrie
 Dont le souvenir enchanteur
 Surpassait Naples et l'Helvétie.

.....
 — J'y revins un beau jour contenter mon désir ;
 Mon âme y vit en paix et je veux y mourir.
 Car, trop loin du berceau de la douce jeunesse,
 Même au sein du plaisir on trouve la tristesse
 Et jamais à nos cœurs le plus noble chateau
 Ne donne le bonheur du modeste hameau,
 Plein d'amour, d'espérance,
 Où grandit notre enfance.

EDGAR DE BRÉVAN.



HENRY DE TONTY.

I

Ce fidèle lieutenant de Cavalier de La Salle n'occupe pas encore la place qu'il mérite dans notre histoire ; cela provient de ce que la gloire du maître rejette dans l'ombre celui qui ne commandait qu'en second. Il y a, de plus, à nous procurer certains renseignements sur ce personnage, afin de résoudre les contradictions que renferment nos livres lorsqu'ils parlent de lui. Pour le moment, occupons-nous de ses origines ; elles ne sont pas vulgaires.

Partons d'abord pour l'Italie, où nous ferons connaissance avec Thomas Aniello, par contraction Masaniello, pêcheur napolitain qui dirigea, le 7 juillet 1647, l'insurrection des lazzaroni et du peuple de Naples contre le duc d'Arcos, vice-roi espagnol, qui avait frappé d'un nouvel impôt la vente des fruits et emprisonné la femme de Masaniello. Le triomphe de ce dernier ne dura guère que huit jours, après quoi, se sentant empoisonné il perdit la tête et fut assassiné par les sbires du duc. Salvator Rosa, le grand peintre et Lorenzo Tonty, banquier, paraissent avoir été les deux principaux officiers de Masaniello. Tonty s'était emparé de la forteresse de Gaète, près de Naples, et y commanda tant que dura le mouvement. Ensuite, on conçoit très bien que Tonty ne se retrouve plus à Naples. Je vois les lignes suivantes dans le *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie* de Louis Grégoire : "Lorenzo Tonti, banquier italien, vint en France vers 1650 et, sous les auspices de Mazarin, imagina les emprunts et rentes viagères, dont les extinctions profitent aux survivants : on les appela tontines."

Je ne sais comment Lorenzo écrivait son nom de famille, mais il y a aux archives de la marine à Paris plusieurs pièces de la main de son fils aîné et signées "Henry de Tonty."

Henry a dû naître en 1649 ou 1650. Son frère Alphonse est de 1659. Leur mère, une De Lietto, était de la famille des deux officiers de ce nom qui servirent dans l'ouest, vers la fin du XVII^e siècle.

Dans un mémoire au ministre, Henry de Tonty représente qu'il entra dans l'armée, en 1668, comme cadet et qu'il fut employé comme tel l'année 1669 également.

Écoutons M. Gabriel Gravier dans ses *Découvertes...* "Le fameux Tonty, inventeur de la banque d'Etat appelée de son nom Tontine, fit

huit ans de Bastille, à partir de 1669, pour un motif resté inconnu, et ne recouvra sa liberté que pour mourir dans la misère, tandis que le gouvernement de Louis XIV battait monnaie avec son invention." C'est tout ce que nous savons sur la fin de sa carrière.

Henry servait comme garde marine à Marseille et à Toulon, en 1670-74. Il déclare, dans son mémoire, avoir fait sept campagnes, dont quatre à bord des vaisseaux de guerre et trois sur les galères. Ceci l'amène à 1677, et me semble très exact. Etant à Messine, en Sicile, l'année 1677, il fut nommé capitaine-lieutenant du maistre de camp, où il y avait vingt mille hommes. Il dit : " lorsque l'ennemi attaqua la porte de Libisso, j'eus la main droite emportée par une grenade, fus fait prisonnier et conduit à Métasse, où je fus détenu pendant six mois et ensuite échangé contre le fils du gouverneur de cette place."

M. HARRISSE, dans ses précieuses *Notes* sur la Nouvelle-France, s'exprime ainsi : " Henry de Tonty, surnommé Main-de-Fer, avait eu la main emportée par un éclat de grenade, à Messine, au siège de cette ville par les Espagnols, en 1677. Il était alors capitaine-lieutenant de la brigade de Vintimille."

Bacqueville de la Potherie ajoute quelques détails à ces renseignements : " Le chevalier de Tonty avait un poignet de cuivre, recouvert ordinairement d'un gant. Ce gentilhomme, dans une sortie qu'il fit à Messine, reçut un coup de sabre au poing et fut pris prisonnier. Il se coupa le poing lui-même avec un couteau, sans attendre qu'un chirurgien lui en fit l'opération... Les Sauvages le redoutaient extrêmement ; ils l'appelaient Bras-de-Fer ; il leur cassait souvent la tête et les dents d'un coup de poing quand il avait des démêlés avec eux. Ils ne savaient pas, dans le commencement, qu'il eût ce poignet de cuivre."

Tonty, rentré en France, sollicita quelque bienfait du roi et en reçut trois cents francs. Il repartit pour la Sicile et fit la campagne en qualité de volontaire, sur les galères, jusqu'à la fin des hostilités. La paix de Nimègue, en 1678, le laissa sans emploi. C'est alors que le prince de Conti le recommanda à La Salle pour être son lieutenant dans les découvertes du Mississipi et la fondation des forts que l'on projetait.

II

Par un arrêt du 13 mai 1675, le roi avait accordé certains privilèges à Cavalier de La Salle pour la traite des pelleteries au lac Ontario et plus loin, à la charge de construire en pierre et de maintenir en bonne condition le fort de Cataracoui bâti en bois, par le comte de Frontenac, deux

ans auparavant. La Salle s'obligeait de plus à placer une colonie de cultivateurs dans le voisinage du fort. En 1677, ces travaux étant exécutés, l'actif et courageux découvreur avait repris le chemin de la France, où il arriva comme la guerre tirait à sa fin.

Le 12 mai 1678, le roi reconnaissait que les engagements de 1675 avaient été consciencieusement remplis et confirmait le privilège de la traite pour cinq autres années.

Je me trouve obligé de relever un certain passage de M. l'abbé Ferland, dans son *Cours d'Histoire du Canada*, II, 113, parce qu'il renferme des erreurs qui peuvent embrouiller les gens sans défiance :

“ La Salle se rendit en France en 1677 et, à la faveur des lettres de Frontenac, il obtint de la cour les pouvoirs nécessaires pour entreprendre à ses frais de poursuivre les découvertes du père Marquette et de Joliet. Colbert était mort (1) lorsque M. de La Salle arriva en France, mais M. de Seignelay, qui occupait la place de son père (2) au département de la marine, lui fit obtenir du roi tout ce qu'il souhaitait. Louis XIV lui fit expédier des lettres de noblesse (3), lui accorda la seigneurie de Cataracoui (4) et le gouvernement du fort (5) à condition qu'il le bâtirait de pierre (6) et l'engagea à continuer les découvertes commencées.”

Observons que (1) Colbert ne mourut que le 6 septembre 1683, quatre mois après l'expiration du privilège de 1678. (2) Seignelay avait été associé à son père dès 1676, mais il n'occupa sa place qu'après le décès de celui-ci. (3) Les lettres de noblesse de La Salle sont du 13 mai 1675 et on les lui avait données séance tenante, à cette date. (4) La seigneurie de Cataracoui avait été donnée à La Salle, le même jour, 13 mai 1675. (5) Le gouvernement du fort appartenait à La Salle depuis mai 1675. (6) C'est en mai 1675 que cette condition avait été posée et en mai 1678 tout était exécuté à la lettre. On le voit, ce passage doit être mis de côté comme incorrect.

Continuant son récit, M. Ferland s'exprime dans ces termes : “ Le prince de Conti, qui avait puissamment appuyé La Salle dans ses demandes, l'engagea à conduire avec lui en Amérique le chevalier de Tonti, dont le frère était déjà dans la Nouvelle-France.”

N'y a-t-il pas ici confusion des personnes ? Alphonse de Tonty n'était alors âgé que de dix-neuf ans. Était-il réellement en Canada dès cette époque ?

BENJAMIN SULTE.

(à suivre)

LE POÈTE

A mon ami M. Germain Beaulieu

Lisez avec le cœur les vers où vibre une âme,
 Les vers qu'on harmonise au regard d'une femme,
 Et qu'on écrit parfois, tremblant, sur ses genoux,
 Tandis qu'elle se penche et daigne bien les lire ;
 Et vous verrez combien, lorsque l'amour l'inspire,
 Le poète est sensible et doux.

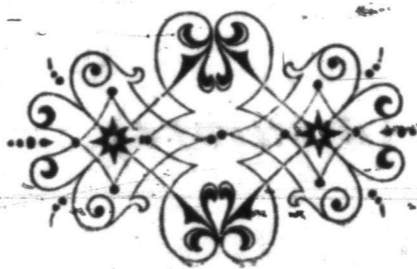
Lisez les vers sereins, croquis de la nature,
 Où tout être a sa voix, ses beautés, son murmure,
 Où ce qui nait sur terre et ce qui vole aux cieus
 Ont répandu des pleurs ou laissé leur sourire ;
 Et vous verrez combien, lorsqu'il rêve et s'inspire,
 Le poète est harmonieux.

Lisez aussi les vers où la sainte espérance
 Epanche un pur rayon pour calmer la souffrance
 Des jeunes à l'aurore et des vieux au couchant,
 Où la prière à Dieu porte une âme attendrie ;
 Et vous verrez combien, lorsqu'il espère et prie,
 Le poète est fort et touchant.

Lisez les vers vengeurs, courroucés dans leur rime
 Contre les oppresseurs et le vice et le crime,
 Les doux vers consolant le chaume ou le haillon,
 Pleurant les innocents qu'un bras injuste immole ;
 Et vous verrez combien, lorsqu'il frappe et console,
 Le poète est terrible et bon.

Ah ! ne dites jamais qu'il est fou, le poète
 Qui rêve l'infini dans son âme inquiète,
 Et le jour et la nuit adore le Seigneur ;
 Car en parlant ainsi de vous l'on pourra rire,
 Pensant que vous croyez qu'un vent émeut sa lyre,
 Tandis que c'est le Créateur !

ALBERT FERLAND



LETTRES D'UNE PARISIENNE.

Je suis chargée, mesdames, de tenir les lectrices du *Glaneur* au courant de tout ce qui, dans la vie parisienne, concerne particulièrement les femmes. Il me semble que, dans cet ordre d'idées, ce qui doit vous intéresser le plus, c'est la question des toilettes. Nous parlerons, donc, surtout, chiffons. Je m'efforcerai de vous tenir au courant des mille et un caprices de sa Majesté la Mode, de vous décrire les modèles nouveaux, d'indiquer au besoin, à celles d'entre vous qui voudraient se fournir à Paris, quelques maisons de confiance, où elles seront sûres de trouver ce qu'il leur faut.

Tout d'abord—puisque j'ignore jusqu'à quel point les dames canadiennes suivent les journaux de mode de Paris—je vais esquisser rapidement le caractère général de la toilette en cette saison.

Vous savez probablement que les drapés, relevages et plissés sont rigoureusement proscrits. Les jupes sont aussi plates que possibles, sans un pli par devant. Les lés de derrière sont taillés en pointe, de sorte que la robe, très ample du bas, est très étroite du haut. La traîne se fait plus ou moins longue, mais elle est de rigueur. En outre, on a complètement aboli les fonds de jupes, si incommodes et si lourds. On double à présent, à plat, et lé par lé, l'étoffe de la jupe, d'une satinette ou d'une soie légère qui la soutient et lui donne plus de corps.

Quant au corsage, il se fait court, la basque rentrée dans la jupe, avec une ceinture. On voit beaucoup la grande ceinture du ruban, de trois doigts de large environ, en faye ou en satin, avec, derrière, un grand nœud dont les pans tombent jusqu'au bout de la traîne.

C'est extrêmement gracieux et cela sied surtout aux personnes jeunes et minces. On peut remplacer le grand nœud par un chou de ruban qui ferme la ceinture par derrière, ou faire, si l'on préfère, une ceinture suisse, en velours, formant corselet en pointe devant et derrière. J'ajouterai que les ceintures en ruban se cousent sur la jupe, en pointe par devant et longeant les hanches ; il faut donc plier le ruban et non le mettre à plat, ce qui ferait un vilain effet.

Ces différentes modes, très seyantes aux jeunes femmes et jeunes filles, ne conviennent guère aux dames d'un certain âge, surtout lorsqu'elles ont un peu d'embonpoint. Je leur conseillerai le corsage, non rentré dans la jupe, en pointe par devant, pas trop long, déhanché sur les côtés, et se terminant par derrière en deux pans dits à queue de morue, absolument pareils aux pans des fracs d'hommes, mais plus courts et plus étroits.

On peut faire aussi—mais cela se porte déjà moins, après avoir fait

furieux—une veste très longue, à basque, ouverte devant sur un plastron bouffant en soie de couleur différente. On voit également beaucoup de blouses russes—vous savez qu'en ce moment nous sommes tout à la Russie. La blouse russe est longue aussi, sans couture par devant et fermée un peu vers le côté gauche. Un galon masque les agrafes ou les boutons. Il se pose aussi sur le col et les manches, sur la ceinture qui serre la blouse à la taille et, si l'on veut, au bord de la basque.

Une autre combinaison, que l'on adopte de plus en plus, consiste à faire un corsage différent de la jupe. Pour cela, on emploie surtout les soies écossaises ; le surah s'y prête le mieux. On peut fort bien, par exemple, mettre avec une jupe de laine bleu marin ou noir, un corsage de surah à careaux écossais rouge et crème, ou cuivre et crème, entremêlé de quelques autres nuances se fondant les unes dans les autres. Ces corsages se font sans basque, se rentrent sous la ceinture de la jupe, et se font très bouffant par devant, en revanche, très ajustés sur le dos. Cette combinaison a le grand avantage de permettre de porter encore une jupe dont le corsage est usé ou taché. Il arrive si fréquemment qu'une jupe reste très fraîche, lorsque le corsage est hors d'usage ! Voilà donc un moyen de composer à peu de frais une toilette nouvelle. Le surah est, en outre, très léger et très agréable pendant les grandes chaleurs.

Pour les garnitures, on emploie surtout de larges et grosses dentelles blanches ou crèmes. On les pose sur le corsage, soit à plat, en empiècements carrés, ronds ou en pointe, devant seulement, ou devant et derrière ; soit en collerettes Pierrot ou en berthes plissées ou froncées. On en fait aussi, mais beaucoup moins, en coquillés descendant devant jusqu'à la taille, ou bien, plus étroites, en bretelles, ou en une sorte de bavette froncée au col, flottante par le bas, et relevée sur les épaules. Bref, on emploie les dentelles de toutes les façons et c'est la garniture préférée cet été. Bien entendu, on en fait aussi des volants sur le bas des jupes. De même, elles servent beaucoup à garnir les manches. La manche que l'on voit le plus est très ample et très épaulée du haut et froncée au coude, de manière à déborder, en quelque sorte, sur un haut poignet tout plat recouvert de dentelle blanche. Ce poignet va jusqu'au coude et même au-dessus. Il est très serré, ce qui nécessite l'emploi d'une rangée d'agrafes fermant la manche sur le dessus ou sur le dessous de l'avant-bras.

Voilà, dans leurs grandes lignes, les principales modes du moment. A la prochaine fois, de nouveaux détails.

JEANNE HEILMANN.

LE CRIME DES BRUYÈRES.

ROMAN inédit, par JEAN RIVAL.

PREMIÈRE PARTIE.

I

UN TRAITRE (*Suite*)

Avec une agilité et une prestesse surprenantes chez ce colosse, Frédéric sauta par-dessus la haie et disparut dans le fourré, avant que les Prussiens eussent eu le temps de s'en apercevoir.

Les officiers se regardèrent interdits. L'un d'eux voulut faire poursuivre l'intendant. Mais comment le rejoindre dans cet inextricable tallis ? Ce serait une perte de temps inutile, tandis qu'une bonne proie leur était réservée plus loin.

—Marsch ! croassa le général.

Les chevaux reprirent leur lourd galop, et tous s'éloignèrent avec un cliquetis d'armes pesantes dans la direction indiquée.

Cependant Vatrín était retourné au château et vaquait avec le plus grand calme à ses occupations accoutumées.

Il ne pensait aucunement qu'il pût être en danger. Personne ne l'avait vu, il en était sûr, et les Prussiens étaient loin maintenant. D'ailleurs, quand même il eût conçu quelques craintes, la ruse lui eût conseillé de ne rien changer à son train de vie habituel, afin de dépister tout soupçon.

II

FIANCÉ SANS LE SAVOIR.

Après le déjeuner, Maurice s'approcha de Frédéric.

—Je vais prendre congé de M. Fournier, lui dit-il. M'accompagnes-tu ?

Une éclair passa dans les yeux de l'intendant, mais il répondit avec sa politesse accoutumée, un peu mielleuse :

—Je ferai comme il vous plaira.

Les deux jeunes gens sortirent et s'enfoncèrent sous bois.

Monsieur Fournier, l'un des plus riches propriétaires du pays, habitait une charmante villa, qu'une petite forêt séparait du domaine de Saint-Andret. Le comte et sa mère voyaient souvent leurs voisins, chez lesquels Frédéric aussi était reçu en ami de

la maison. Depuis quelques temps, les relations entre les deux familles s'étaient resserrées, et l'on parlait même d'un mariage projeté entre Maurice et mademoiselle Fournier.

Les deux visiteurs furent introduits dans un vaste salon, meublé avec une recherche prétentieuse et de mauvais goût.

M. Fournier vint au-devant d'eux, serra avec effusion les mains du jeune comte et adressa à Frédéric un salut de la tête, légèrement protecteur.

C'était un ancien notaire qu'un héritage avait subitement enrichi. Aussitôt il s'était empressé de vendre son étude pour se retirer à la campagne et s'y adonner à sa passion : l'élevage.

De tous temps il avait caressé le rêve de posséder les plus belles étables et la plus riche basse-cour du pays. Maintenant, ce rêve s'était réalisé. Ses grandes vaches blanches et rousses, ses superbes taureaux enlevaient les premiers prix aux comices agricoles ; ses moutons donnaient une laine abondante et souple ; tout l'été il faisait fonctionner ses couveuses et ses éleveuses artificielles et en obtenait des résultats merveilleux. A plusieurs lieues à la ronde, on citait ses poules cochinchinoises, ses canards de Barbarie et ses magnifiques dindons. Il fallait voir la joie du propriétaire lorsqu'il faisait à quelque visiteur les honneurs de son domaine ! Il exultait véritablement et ne vous faisait grâce d'aucun détail. Son visage s'éclairait, se gonflait d'orgueil, lorsqu'on louait la méticuleuse propreté de ses étables où flottait une chaude et saine odeur. On eût dit qu'il prenait le compliment pour lui, tant il était heureux quand on vantait la beauté de ses bêtes qui, étendues paresseusement sur leur litière, levaient, tout en ruminant, leurs grands yeux graves et doux sur les visiteurs qui venaient les importuner de leur curiosité.

M. Fournier développoit alors ses idées, abusant des termes techniques, comparant les avantages de la luzerne à ceux des betteraves, expliquant le système perfectionné de ses couveuses. Puis il appelait ses poussins qui accouraient en se bousculant, et les faisait admirer pendant qu'ils mangeaient avec voracité.

Souvent Maurice avait été promené ainsi par M. Fournier. Pourtant, ce jour-là, il n'en fut pas question.

— Quel bon vent vous amène ? demanda l'ex-notaire qui aimait les phrases toutes faites.

— Je viens vous dire adieu, répondit le comte. Je pars demain pour l'armée, ainsi que Frédéric.

— Ah ! cher Monsieur, que Dieu vous protège ! s'écria Madame Fournier qui venait d'entrer, suivie de sa fille Claire, et s'approchait d'un pas pesant, semblant fléchir sous son embonpoint.

Claire était une belle brune de vingt ans, au visage souriant et fin, aux manières délicates et distinguées. Elevée dans un pensionnat de Nancy, elle avait heureusement échappé à la vulgarité et à la vanité de parvenus de ses parents.

Elle prit la main que lui offrait Maurice et salua Frédéric d'un signe de tête familier.

— Vous partez ! dit-elle, d'une voix émue.

— N'est-ce pas notre devoir, Mademoiselle ? répondit Maurice.

— Sans doute, balbutia-t-elle ; mais

Elle n'acheva pas et se tut de peur de trahir le trouble qui agitait son âme, et comme elle détournait les yeux, elle rencontra ceux de Vatin qui se fixaient sur elle d'une façon étrange. Instinctivement, elle ne put se défendre d'une sorte d'inquiétude.

Frédéric, en effet, se tenait à l'écart d'un air sombre et farouche, le front penché. Ses regards sournois allaient alternativement de la jeune fille à Maurice, s'enflammant, quand ils se portaient sur ce dernier, d'une fureur jalouse à peine dissimulée.

Le jeune comte s'entretenait avec Monsieur et Madame Fournier qui rivalisaient d'amabilité envers lui. Ils s'informaient avec sollicitude de la santé de Madame de Saint-Andret, et promettaient de l'aller voir chaque jour pendant l'absence de Maurice.

— Nous serons si désireux d'avoir de vos nouvelles, ajoutait Madame Fournier avec attendrissement. Pourvu qu'il ne vous arrive rien, que vous ne soyez pas blessé ! Quel chagrin nous aurions ! Ah ! nous prions pour vous tous les jours, n'est-ce pas Claire ?

— Oui, nous prions pour vous, répondit gravement la jeune fille ; et de nouveau ses yeux qui cherchaient à éviter ceux de Maurice rencontrèrent ceux de Frédéric, toujours sombres.

Se tenant à l'écart, Vatin serrait nerveusement les poings en regardant Maurice à qui Monsieur Fournier et sa femme parlaient avec une affectueuse déférence, et, dans son cœur plein de rage et d'envie, le régisseur sentait bouillonner une sourde colère.

— Oui, pensait-il, on l'encourage, lui, on lui fait des avances, on l'attire parce qu'il est Monsieur le comte et qu'il est riche. Il n'aurait qu'un mot à dire et leur fille serait à lui. On ne lui demandera pas s'il l'aime ou si elle l'aime Mais comment ne l'aimerait-elle pas ? puisqu'il est riche ! On n'a d'yeux que pour lui. On ne s'aperçoit même pas de ma présence. Pourquoi aurait-on une bonne parole pour moi ? Que suis-je, en

effet ? Un misérable intendant, un pauvre diable, quelque chose de moins que rien ! Est-ce que ça compte, Vatin ? Pourtant je l'adore, moi, cette Claire qui me dédaigne ! Elle est la seule personne au monde que j'aie jamais aimée, et je lui ai voué toute l'affection que j'ai refusée aux autres. Sans elle, j'aurais pu croire que j'étais né sans un cœur . . . A-t-il jamais battu pour une autre créature qu'elle ? Mais qui s'inquiète de cela ? Si Monsieur le comte la veut pour femme, il l'aura . . . A moins que je ne veuille pas, moi ! . . .

La jalousie l'aveuglait. Il ne remarqua pas que Claire l'observait depuis un instant.

Mais bientôt, comme Maurice commençait à parler de son départ et du bonheur qu'il éprouvait de servir son pays, un long frisson lui courut de la nuque aux talons, et elle s'écria, d'une voix singulièrement altérée et frémissante :

— Oh ! la guerre ! l'horrible guerre ! qui prend aux femmes les frères, les fils, les maris, tous les êtres chers, et qui les condamne à les laisser partir et à les attendre sans savoir s'ils reviendront jamais !

— C'est vrai, répondit Maurice, ma pauvre mère va connaître une fois encore ces terribles anxiétés. Autrefois, c'était mon père qu'elle attendait ainsi. Hélas ! il n'est pas revenu . . . Reviendrai-je, moi ? . . . Je ne sais . . . mais, quel que soit le sort qui m'est réservé, je l'accepte . . . quand la patrie est en danger, on lui doit son sang, et de toutes les morts, celle qu'on trouve sur le champ de bataille est la plus glorieuse.

— Que parlez-vous de mourir ! s'écria Madame Fournier. Espérons que vous reviendrez sain et sauf des terribles dangers que vous aller courir. Vous reviendrez vivant et couvert de gloire.

Les yeux de Maurice brillèrent. La gloire, c'était tout son rêve !

Il se leva pour prendre congé. Frédéric aussi s'approcha.

Mais, au moment de sortir, le comte, se ravisant, s'écria :

— J'allais oublier, Monsieur Fournier . . . Je voulais vous prier de vous occuper en mon absence de ces prés que j'ai vendus. Nous en parlions hier encore, Frédéric et moi ; l'affaire ne sera pas terminée avant quelque temps, et je ne voudrais pas en donner le souci à ma mère. Si vous voulez bien vous charger du soin de la régler, je vous apporterai ce soir les pièces nécessaires.

— Sans doute, sans doute, mon cher comte, c'est mon ancien métier, tout cela. Je croirai que je suis encore notaire, ajouta-t-il, avec un gros rire. — (à suivre)

JEAN RIVAL.

GERBES DE MODELES

BATAILLE DE FLEURS.

N.D.R. — Naguère, le *GLANEUR* a publié, sur le même sujet, une page exquisite signée par Emile Bergerat ; aujourd'hui, nous offrons quelque chose écrit par un des nôtres : le pseudonyme *Mario* cache un des collaborateurs les plus brillants du journal *LE MONDE*, de Montréal.

On jugera avec plaisir que cette seconde pièce, sur un sujet si doux et si délicat, ne figure point mal du tout, même après l'autre.

Cannes, avril, 1892.

Un grand rideau de nuages diaphanes était tiré sur tout le ciel, devant un soleil doucement éteint : une lumière dédorée s'épandait vaguement sur une mer de nacre où passaient, dans un frisson de vent, des roseurs pâles.

Dans ce demi-jour blanc, dans cet air tiède, si agréable après une série de chaudes journées, des parfums lointains s'éparpillaient sous les palmiers et glissaient sur la mer jusqu'aux voiles blanches qui passaient au large.

C'était le marché aux fleurs, à Cannes ; des montagnes de violettes, de roses et de mimosas, amoncelées sous les palmiers de la Place des Iles, fondaient, disparaissaient en un clin d'œil, laissant après elles, dans les rues et par les chemins, comme des sillons d'effluves odorantes.

C'est qu'une bataille de fleurs devait se livrer dans l'après-midi.

La baie de Cannes se développe en large demi-cercle, du promontoire où s'étagent les maisons du port et de la vieille ville, jusqu'au cap de la Croizette. De nombreux hôtels se rangent autour de la baie, le long du quai de la Croizette, au pied des derniers contreforts de l'Estérel, dont la grande chaîne borde l'horizon et se perd au couchant.

L'île Sainte-Marguerite s'allonge au travers de la baie, et la ferme au levant.

Si vous dirigez votre bateau du côté de cette île, au bout de quelques "nagées," le levant ouvre à vos yeux, par de là le cap de la Croizette, des horizons infinis : d'abord, le golfe Jouan gracieusement arrondi ; puis, le cap d'Antibes, puis les hauteurs

qui dominant Nice et Menton. L'Italie est là-bas, dans le lointain, belle et voilée comme dans un rêve !

Enfin, splendides, éclatants, dominant, écrasant tout, bien qu'au dernier plan, voici dix, vingt géants de neige, la grande armée des Hautes Alpes.

Sur le quai de la Croizette, de longues tribunes tendues de blanc et de rouge, surmontées de drapeaux tricolores claquant au vent, avaient été établies le long de la mer, des deux côtés du "champ de bataille."

Longtemps avant l'heure, ces tribunes étaient pleines, bondées. Et c'est au bruit aigre des discussions et des réclamations que les premières voitures ornées de fleurs faisaient leur apparition.

Vous les décrire toutes seraient abuser de la patience des lecteurs ; il y avait près de quatre cents équipages !

C'était d'abord une gracieuse corbeille toute enguirlandée d'œillets rouges et blancs.

Puis une charrette anglaise décorée de jonquilles, de jacinthes, de rubans roses et de draperies jaunes, attelée d'un âne noir minuscule.

Un pavillon chinois en fougères, anémones rouges et boutons d'or, tentures rouges, conduite par le vicomte de Morras déguisé en Chinois, avec quelques dames fort gracieusement coiffées et costumées en Japonaises. Une ovation aux jolies *moussmées*.

Voici un gentil cab, avec dôme de gaze verte, bouquets de jacinthes et giroflées, entre lesquels sourient deux frais minois de fillettes en costume de miss Helvét.

Un grand *four in hand* orné de violettes de Parme et d'œillets sur lit de mousse, rubans mauves et blancs.

Un dog cart..... Je vous demande pardon de tous ces mots étrangers, mais Cannes est en Angleterre, comme vous savez : je parle la langue du pays ! Et d'ailleurs, je parle à des Montréalais, et, là-bas, vous parlez l'anglais.

Le défilé continue. Quand les équipages ont parcouru le quai de la Croizette dans toute sa longueur, ils reviennent par le même chemin, la place entre les tribunes étant assez large pour permettre aux allants et venants de circuler en file ininterrompue, sur double piste.

Et, à chaque instant, paraissent des voitures plus richement décorées, avec plus de goût, d'originalité, de grâce.

Quoique ma lettre soit déjà longue, je ne puis m'empêcher de vous montrer encore cette petite Merveilleuse sur un petit âne tout couvert d'anémones roses, et le landau de la baronne

d'Ottenfelds, recouvert d'un brocart de mimosas, capitonné de nœuds de satin couleur capucine et encadré de guirlandes de giroflées de même couleur, les guides et les roues garnies de même, avec, comme note dominante, deux tons vieil or de l'effet le plus heureux ; et le landau de la duchesse de Luynes, celui de la duchesse de Doudeauville, celui de la princesse de Saxe-Cobourg ; une grande calèche où dix jolies Provençales en coiffe d'arlésienne se tiennent debout, leur corbeille de fleurs sur la hanche ; une victoria disparaissant sous de splendides roses Maréchal-Niel, en gerbes ornées de feuilles de croton et de rubans rouges.....

Quand tous ont défilé deux fois, le comité des fêtes décerne des bannières d'honneur aux voitures les mieux décorées ; la parade est terminée, la bataille va commencer.

Les armes ? Des fleurs. Les combattants ? Les spectateurs et les acteurs, tribunes contre voitures. La fanfare des chasseurs Alpains sonne la charge, et une fusillade s'engage, hésitante d'abord, s'échauffant par degrés ; une grêle de roses, de muguets, d'anémones et de lilas, lancés par des mains timides, agiles, maladroites, vigoureuses, vont frapper l'ennemi au front, à l'œil, en pleine poitrine ! Ah ! la belle bataille ! Les uns, debout, lancent sans relâche, en aveugles, leurs projectiles ; d'autres, penchés en avant, dans une posture de félin à l'affût, attendant l'ennemi au passage, et d'un coup sûr et prompt, frappent.

Pour parer à ces projectiles qui pleuvent sur elles de toutes parts, les dames, avec un petit *hi !* épeuré, se couvrent de leur bouclier de grands écrans et d'évantails japonais.

Drôle de bataille ! on sourit en se bombardant ; en visant l'adversaire, on lui lance une œillade..... dames contre messieurs, s'entend !

Tel beau garçon des tribunes reçoit d'une jolie miss qui passe, un muguet assassin, en plein cœur ! Il tressaille, et pour la riposte, choisit sa plus superbe rose qui va effleurer les lèvres de l'assaillant.

Tous deux de rire. Ce sont des connaissances ? des amis, alors ? Non, ils se voient pour la première fois. Ils se font un geste expressif : Au revoir !..... et à chaque rencontre, nouvel échange de fleurs et de sourires.

— N'est-ce pas ainsi que cela se passe, vous qui en arrivez, madame ou mademoiselle, dites !.....

Cependant, les blessés et les morts jonchent le sol. Les che-

vaux en ont jusqu'au poitrail. Les blessés, je veux dire les fleurs, car les combattants s'en tirent avec un œil poché ou une égratignure.

D'âcres exhalaisons de fleurs expirantes montent dans l'air. On s'acharne, la victoire balance. Et quel fracas ! quels éclats de voix ! Le *th* anglais heurte le *Zou !* provençal, l'italien, le français, l'allemand s'unissent et se confondent dans le large rire de cinq ou six mille spectateurs.

Toute la population fixe et flottante de Cannes est accourue ! Toute ! Hélas ! il y a certains trouble-fêtes qu'on a écartés ; les voyez-vous, là-bas, au détour d'une rue, dans les carrefours, tous les mendiants, loqueteux, aveuglés, bancroches et culs-de-jatte ?..... Et Dieu sait s'il y en a, dans ce beau pays !

Et puis..... d'autres malheureux n'ont pas été conviés, et pour cause ! Tenez, toutes ces villas semées sur le penchant de l'Estérel ; j'en connais plus d'une, aux volets mi-clos, qui pourraient raconter de navrantes histoires. Derrière ces volets, étendus sur un lit de douleur.... Mais pardon, j'allais m'oublier....

Pendant ce moment de distraction, voici que la bataille touche à sa fin, on sonne la retraite, et les deux armées quittent d'un commun accord, en se faisant un geste amical, ce champ de bataille jonché de leurs fleurs, qu'elles se sont si chaudement disputé.

MARIO.

N. D. R.— C'est de France même, et de Paris, qui plus est, que nous est revenue la magnifique poésie de notre compatriote M. Adolphe Poisson : *Le Cheveu Blanc*, dont nous enrichissons aujourd'hui nos GERBES DE MODELES. Le fait d'avoir été remarquée et jugée digne de reproduction par l'*Echo de la Semaine*, de Paris, auquel nous l'empruntons à notre tour, est, pour cette pièce du poète canadien, le plus beau certificat de mérite, si l'on considère que cette revue ne publie, chaque semaine, que le dessus du panier des productions de la presse parisienne. C'est la deuxième fois que l'*Echo* publie une poésie de M. Poisson. La précédente pièce était *Brevis Vita*, du même.

LE CHEVEU BLANC.

Dépouille de mon front, parfois triste et brûlant,
 Je te tiens prisonnier, ô premier cheveu blanc !
 Es-tu né du travail ? Messenger de vieillesse,
 Avant l'heure viens-tu du printemps qui me laisse
 M'apporter sans pitié l'inconsolable adieu ?
 Ma jeunesse tient-elle à ce frêle cheveu ?
 Me dis-tu que la vie est un brillant mensonge
 Qui fuit comme au matin l'aile d'un joyeux songe ?
 Mais je suis jeune encor ! mais je sens dans mon cœur
 Si négligé longtemps, éclore le bonheur !

Car l'espoir m'est venu, car une femme aimée
 Sourit à mon amour ; car mon âme charmée,
 Entrevoyant enfin des jours plus radieux,
 Au printemps se refuse à faire ses adieux.
 Tu n'es pas l'envoyé de la froide vieillesse ;
 Non, ce n'est pas encor le printemps qui me laisse.
 Ce qui t'a fait blanchir, frêle cheveu d'argent,
 Non, ce n'est pas la Parque au pas trop diligent,
 C'est plutôt, tu le sais, quelque sombre pensée,
 Hantant souvent mon rêve et souvent repoussée,
 Mais revenant toujours se poser sur mon front....
 Hélas ! ainsi que toi, d'autres grisonneront !

Chère sœur, c'est toi qui, d'une main imprudente
 M'enlevant ce cheveu, de ma jeunesse ardente
 Brisas l'illusion ! C'est toi, quand souriant
 A mon œuvre ébauchée et sans doute oubliant
 Que j'écoute, rêveur, le vol des nobles muses,
 A caresser mon front quelquefois tu t'amuses !
 C'est toi qui, sans savoir le mal que tu causais,
 Tenant ce fil d'argent dans tes doigts, me disais :
 " O frère, j'ai trouvé sur ton grand front qui ride
 " Ce cheveu blanc de ta pensée encore humide ! "
 Je t'en prie, ô ma sœur, quand parmi mes cheveux
 D'autres grisonneront ainsi que lui, je veux
 Que ton regard discret, que ta lèvre muette
 N'éveille plus ainsi les regrets du poète.
 Oh ! laisse-les blanchir et laisse-les tomber
 D'eux-mêmes ces cheveux. Tâche de dérober
 A mon chagrin cuisant la marche sûre et lente
 Du travail et du temps sur ma tempe brûlante !
 Et toi, cheveu trompeur, qui vient de m'effrayer,
 Sans regret je te jette aux flammes du foyer !....,
 Non, sois utile au moins. De peur qu'elle m'oublie
 Dès ce soir je t'envoie à ma chère Amélie.
 Reçois d'elle un baiser. Dans son médaillon d'or,
 Soigneusement caché comme on fait d'un trésor,
 Tu lui diras tout bas les regrets de l'absence.
 Emue à ton récit, désirant ma présence,
 Apprenant que loin d'elle, en proie au sombre ennui,
 J'ai versé bien des pleurs, que j'en verse aujourd'hui
 Elle aura dans sa lettre, afin de me surprendre,
 Un baiser plus ardent, une note plus tendre.
 Pour mon cœur de poète un mot plus obligeant....
 Et je te le devrai, frêle cheveu d'argent !

ADOLPHE POISSON.

CUEILLETES A TRAVERS LES JOURNAUX ET REVUES

A propos du roman canadien de M. Auguste Fortier, *un jeune*, ouvrage dont "LE GLANEUR" a annoncé la publication prochaine, *La Minerve*, de Montréal, publie de fort intéressantes notes qu'il nous fait plaisir de reproduire ici.

Un Etudiant romancier.—On annonce l'apparition prochaine d'un grand roman de mœurs canadiennes, publié par un étudiant en droit d'une vingtaine d'années, M. Auguste Fortier, qui a déjà écrit dans les revues européennes et dans la presse du Canada plusieurs articles de longue haleine.

En 1888, M. Auguste Fortier collaborait à *l'Intransigeant*, de Paris, et Henri Rochefort, alors à l'apogée de sa popularité, disait de lui en le présentant à ses lecteurs :

" Dans les phrases de M. Fortier, dans ses mots, on croit retrouver le tour et l'accent qui étaient ceux du parler de la France, il y a deux siècles. Et rien n'est plus doux que d'entendre dans cette pure langue française d'autrefois, chanter une profonde sympathie pour la France d'aujourd'hui."

Le nouvel ouvrage de M. Auguste Fortier aura pour titre *Fort à fort* et se rapporte à une affaire qui passionna vivement l'opinion publique, il y a quelques années.

Dans l'été de 1850, un brick nommé le *Marie Céleste* laissait Montréal, en route pour les côtes d'Italie. Il était commandé par un capitaine canadien-français, qui avait sous ses ordres neuf hommes d'équipage, tous de braves marins, des environs de Québec, mais bien connus à Montréal et dans tous les ports du golfe où ils avaient fait plus d'un voyage.

Trois semaines après, un navire américain, qui se rendait de New-York à Gibraltar, rencontra, au milieu de l'Atlantique, le " Marie Céleste," allant à la dérive. Comme les signaux du navire américain restaient sans réponse, il s'approcha du " Marie Céleste " et constata qu'il n'y avait pas une âme vivante à bord.

Le brick canadien était cependant en parfait ordre, et il ne manquait rien à bord, pas même une des chaloupes de sauvetage. Dans la cuisine, la table était mise et il y avait un repas à moitié mangé.

On n'a jamais su ce qu'était devenu l'équipage du "Marie Céleste," ni pourquoi et comment il avait abandonné le navire.

Cette disparition a toujours été regardée comme mystérieuse. On en parle encore dans les localités où habitaient les marins, mais on n'en sait pas plus long qu'il y a quarante ans.

Ce sont les personnages de cet étrange navire que M. Auguste Fortier fait revivre dans 463 pages de scènes canadiennes d'un grand réalisme. Il y a des drames d'amour, des trahisons, des coups de poignards et des luttes à outrance pour la vie.

L'intérêt est d'autant plus grand que le tout se passe à Montréal, ou dans d'autres endroits connus.

Notre grand confrère de Paris, le *Semeur*, que nous avons choisi pour modèle et prototype de notre humble *GLANEUR*, s'occupe de nous, en sa livraison du 10 juillet. Merci de l'attention. Voici comme il dit :

"Tous nos lecteurs seront heureux d'apprendre que le *Semeur* fait école.

"Une revue littéraire : LE *GLANEUR*, vient de paraître au Canada.

"Fort bien faite, très variée, très sérieuse, elle veut bien se réclamer tout particulièrement du *Semeur*, et dit "l'avoir choisi comme modèle "à suivre dans sa carrière littéraire."

"Nous en sommes très heureux ; cela nous prouve que nos idées font leur chemin,—et surtout là-bas dans cette "Nouvelle France," où l'on tient si fort à la grandeur de la mère-patrie.

Pas moins qu'au *Messager*, dont nous parlions naguère, nous devons des compliments et des remerciements au *Moniteur Acadien* de Shédiac, N.-B., qui nous adresse aussi un numéro spécial à l'occasion de son 25^e anniversaire de fondation : le 1^{er} juillet 1892.

Cette fois, ils'agit du groupe français des provinces maritimes, la noble et sympathique famille acadienne, grande en ses malheurs comme en sa prospérité.

Ce numéro illustré que publie notre confrère, contient une foule de précieuses notions sur le beau pays d'Évangéline et ses plus dignes enfants. Ici encore on constate avec bonheur que nos compatriotes acadiens affirment de mieux en mieux l'influence de leur nationalité. Un bon nombre des leurs ont reçu les bienfaits d'une haute éducation et occupent un rang distingué dans les

professions libérales du Nouveau-Brunswick surtout, de la Nouvelle-Ecosse et l'Ile du Prince-Edouard un peu. Les prêtres d'origine acadienne sont légion, proportion prise de la population.

Plusieurs Acadiens ont atteint les honneurs de la députation à la chambre populaire de leurs provinces respectives ou à la représentation aux chambres hautes des mêmes provinces. Citons les honorables MM. Leblanc et Robichaud au Conseil Législatif de la Nouvelle-Ecosse, les honorables MM. Thériault, Labilloy et M. Poirier à la chambre d'assemblée du Nouveau-Brunswick. Au Parlement fédéral, le docteur E. H. Léger est député pour Kent. L'honorable Pascal Poirier est sénateur à la chambre haute du Canada ; son honneur le juge Landry le premier magistrat acadien ; l'honorable J. O. Arsenault, M. P. P., a été ministre dans le gouvernement local de l'Ile du Prince-Edouard ; MM. Léger et Mélanon, M. P. P., à la chambre d'Assemblée du Nouveau-Brunswick.

On voit que nos frères acadiens sont loin des jours néfastes où on les déportait en masse. Qu'elle prospère et s'accroisse toujours cette vaillante race si pleine de vitalité et de noblesse !

PASSIM

GLANURES D'ECHOS ET RUMEURS.

Nous croyons devoir faire remarquer à nos lecteurs ceci : LE GLANEUR est vendu dans les dépôts et au bureau central du journal, 1588 rue Notre-Dame, cinq centins la copie, mais sans le supplément.

Les quatre, huit ou seize pages de supplément que nous publierons ordinairement, sont offertes en prime à nos abonnés réguliers, qui pourront en former, chaque année, un ou deux volumes extras.

* * *

On verra avec grande satisfaction, nous en avons l'espoir, dans le monde de nos gentilles lectrices, que LE GLANEUR vient d'ajouter encore un complément à son programme, assez bien rempli déjà, au dire de tous. Pour être agréable à la plus belle portion de notre clientèle, et lui être agréable encore mieux que par la publication de deux romans feuilletons simultanés, nous avons demandé à notre charmante collaboratrice de Paris, Mlle Jeanne Heilmann, — ce qui revient à dire Jean Rival, sous

son plus véritable jour,— une correspondance suivie sur les mille variétés intéressantes du Paris à la mode. Mlle Heilmann a gracieusement acquiescé à notre supplique et nous donnons aujourd'hui la première de ses "Lettres d'une Parisienne."

*
* *

Parues, enfin, les *Tendres Choses*, de M. Chevrier, d'Ottawa. C'est un volume coquet, fort de deux cents pages, sur papier de luxe, avec portrait de l'auteur, à l'héliogravure.

L'éditeur, M. P.-J. Bédard, qui édite aussi LE GLANEUR (jeune lui-même, il sait donner un loyal et effectif concours aux œuvres des jeunes) l'éditeur peut se féliciter de ce livre comme d'un joli succès. Le volume est en vente au bureau du GLANEUR, 1588 rue Notre-Dame, et chez les principaux libraires de Montréal. Prix : une piastre.

*
* *

A l'instar de Lyon et Marseille, avec leurs N.-D. de Fourvières et N.-D. de la Garde, Montréal aura, dans quelques mois, sa N.-D. de Bonsecours. C'est une tour, haute de cent pieds près, qui va se dresser au-dessus du vénéré sanctuaire de Bonsecours, actuellement existant, et qui sera surmontée d'une statue colossale de la Vierge étendant ses bras protecteurs sur le port et la partie basse de Ville-Marie. Au dessous de la statue, on installera un autel, où la messe dite pourra être suivie du haut de tous les navires de notre port.

Cette pieuse entreprise sera réalisée grâce au zèle de M. l'abbé Lenoir, P.S.S., qui est parvenu à en couvrir les frais, assez considérables, au moyen de souscriptions. M. Meloche, l'artiste de marque, dirigera la construction ; c'est dire que nous aurons un beau monument.

* * *

Par un article récent de notre confrère LE MONDE ILLUSTRE, de Montréal, il nous est révélé une invention ingénieuse que vient de faire breveter, pour le Canada et les Etats-Unis, un de nos compatriotes canadiens-français, Mr. J. A. Trottier, de Salaberry de Valleyfield.

C'est un mécanisme d'alarme, susceptible d'être facilement adapté au pied d'une bouteille dont le contenu est à remarquer : l'inventeur a eu en vue surtout les récipients à poison. Ce minuscule instrument est si parfait qu'à soulever la bouteille d'une ligne seulement, on met en branle une sonnerie très vibrante.

Plus d'erreur à craindre, à présent, si l'on veut bien, avec les bocaux à poison. Les gouvernements devront s'empresser d'adopter ce moyen de préservation, très simple à la fois et efficace, contre les cas trop nombreux d'empoisonnement par inadvertance.

Maintenant, c'est le bon temps où la saison des joyeux délassements, des doux *far-niente* bat son plein. Sous les forêts, dans les îles, sur les lacs, au bord de la mer, au sein des paisibles villages à la campagne, on se repose, on s'amuse, on s'en donne à gogo, en voyant venir septembre qui nous arrive à grands pas.

Les réjouissances variées foisonnent de part et d'autre, mais elles n'ont pas toutes ce cachet artistique qu'on se plaît à leur donner dans le poétique et heureux village de Belœil. Ce n'est rien moins que le fameux opéra comique d'Offenbach : *La Fille du Tambour Major*, dont le " Cercle Artistique et Dramatique de Belœil " aura régala ses fortunés clients, déjà quand le GLANEUR ira tout bas en dire le secret à ses nombreux lecteurs et lectrices.

Dans le programme que nous avons vu, il y a plus d'un nom bien connu dans les cercles artistiques de Montréal, Belœil et les environs, et dont l'inscription à ce programme est un gage de succès brillant pour la belle soirée annoncée.

Citons au hasard de notre connaissance, avec les titres qui leur sont accolés : M. Guillaume Couture, chef d'orchestre ; Mlle Maria Bernard, pianiste ; et parmi les chanteuses et chanteurs Mme Valin, Mlles Gauthier et Daigle, MM. Bernard et Gauthier, les docteurs Choquette et Valin. Nul doute que les autres noms que nous y voyons, ceux de Mlles Bienvenu, Couture et Préfontaine, de MM. Chalifoux, Gray et Boudrias sont absolument dignes d'être entremêlés aux premiers.

Comme d'habitude, nous en sommes assurés, le " Cercle Dramatique de Belœil " aura remporté un vrai succès. Nous le lui souhaitons de tout cœur.

**

On prédit de grands succès à la " Tombola de l'Hôpital Notre-Dame, qui s'organise en ce moment, pour le mois d'octobre, tout comme pour l'exposition provinciale qui doit se tenir à Montréal du 15 au 23 septembre. Ces deux entreprises méritent de réussir : l'une sera le triomphe de la charité ; l'autre ne peut qu'être très-utile à notre commerce et notre industrie.

PERRE ET JACQUES.

habileté de son sexe qui ne néglige aucun moyen, si petit qu'il soit, pour arriver à son but, avait jugé qu'il valait mieux le lui apprendre elle-même. C'était montrer au jeune homme une confiance dont il serait fier, et qui le disposerait bien à favoriser ses plans particuliers.

Après déjeuner, le matin, Evariste Leblanc était parti pour Charlottetown, et Isidore aux champs. Vers onze heures, la pluie s'était mise à tomber, et avait forcé Isidore de rentrer à la maison. Après dîner, il se disposait à repartir, lorsque Nanette vint l'arrêter :

—Vois, lui dit-elle, ces nuages noirs à l'horizon, le temps menace encore ; certainement, tu feras mieux, mon garçon, de rester à la maison.

—Pensez-vous ? fit Isidore. Alors, vous avez quelque chose à me donner à faire dans les granges ou à l'entour de la maison.

—Oui, tu pourras fendre du bois pour la cuisine, tout à l'heure mais ça ne presse pas ; tu peux bien te reposer un peu ; entre ici me tenir compagnie un instant ; je n'aime pas à être seule, ainsi, surtout par ce temps gris ; cela me rend mélancolique.

Ils entrèrent dans la cuisine. C'était une pièce très propre, aux murs blancs, garnis d'étagères sur lesquels reluisaient des pots, des casseroles et toutes sortes d'ustensiles de cuisine. Des fers chauffaient sur le grand fourneau, et sur la table un énorme paquet de linge attendait le repassage.

—Vois, dit-elle, l'ouvrage ne me manque pas. Céleste devait venir m'aider aujourd'hui, mais son cousin a voulu absolument l'emmener à Charlottetown.

—Qui sont donc cette Céleste et son cousin ?

—Quoi ! tu ne sais pas ?

—Non. Voulez-vous parler de M. Evariste Leblanc.

—Oui.

—Dans ce cas, je connais le cousin ; mais je ne pense pas avoir vu la cousine.

—Il est bien possible que tu ne l'aies pas vue, mais tu la verras un jour ; tu ne perdras rien pour attendre, car elle vient ici assez souvent.

Il sembla à Isidore que Nanette soulignait de la voix ces mots *assez souvent* pour leur donner véritablement le sens de *trop souvent*, mais il se garda bien de demander des explications qui probablement viendraient d'elles-mêmes.

Nanette alla prendre sur le fourneau un fer qu'elle approcha de sa joue pour s'assurer qu'il était assez chaud ; elle l'essuya avec soin sur un linge tout roussi, puis elle se mit à repasser.

—Alors, tu ne connais pas Céleste ? Dominique ne t'a pas déjà parlé d'elle ?

—Non.

—C'est étonnant.

—Pourquoi ?

—Parce que Dominique a des vues sur Céleste.

—Ah ! vraiment ! je pensais que Dominique n'avait pas l'intention de se marier.

—Est-ce qu'il te l'a dit, par hasard ?

—Non.

—Alors tu l'as imaginé.

—Comment cela ? Dominique commence à prendre de l'âge, et je suis sûre qu'il y a plus d'une fille qui serait contente de l'avoir. Comment se fait-il qu'il ne soit pas encore marié ?

—Ah ! voilà, mon garçon, dit Nanette, en donnant un vigoureux coup de fer sur la table, je vois que tu ne manques pas de perspicacité pour ton âge. Comme tu dis, il y a beaucoup de filles qui seraient très heureuses de l'avoir pour époux ; mais celle qu'il désire semble ne pas se soucier beaucoup de lui.

—C'est de Céleste que vous voulez parler ?

—Oui.

—Et, elle en aime un autre probablement ?

—De mieux en mieux, mon garçon, tu devines à merveille.

—Ce n'est pas bien malin, pensa en lui-même Isidore, puis il ajouta, tout haut, en souriant :

—Peut-on savoir maintenant quel est celui qu'elle aime ?

—Cherche un peu, voir si du pourras deviner.

Isidore réfléchit quelques instants :

—Je ne vois pas, dit-il, à moins que ce ne soit son cousin, M. Evariste Leblanc.

Du coup Nanette laissa retomber son fer au repos sur le linge roussi, et, frappant ses deux mains l'une contre l'autre :

—Bravo ! bravo ! mon garçon. Décidément, tu es un devin de première classe.

Isidore ne put s'empêcher de rire aux éclats.

Mais il me semble qu'il y a entre eux une grande différence d'âge. D'après ce que j'ai compris, Céleste n'aurait guère plus de vingt-cinq ans, tandis que M. Leblanc en a bien une cinquantaine.

—C'est cela même. Tu es bien renseigné. N'est-ce pas qu'il est drôle qu'un homme de son âge aille s'amouracher d'une jeune femme qui pourrait être sa fille ? Cela ne semble pas naturel. Ce qu'il faut à M. Leblanc, c'est une femme de dix ans plus jeune que lui, tout au plus, une femme ayant l'expérience de la vie, une femme capable de prendre soin de lui sur ses vieux jours qui ne tarderont pas à commencer. Il ne manque pas de femmes comme cela. M. Leblanc n'a qu'à jeter les yeux autour de lui pour en trouver une. Vois-tu, les mariages trop disproportionnés d'âge ne peuvent pas être heureux. Nous voyons cela tous les jours. Ce n'est pas que l'un et l'autre ne soient pas de dignes gens ; loin de moi cette pensée. M. Leblanc est la crème des hommes, et Céleste la meilleure des filles. Elle a certainement de très bonnes qualités ; mais elle est trop jeune, beaucoup trop jeune pour pouvoir faire un couple heureux avec M. Leblanc. La disproportion d'âge entre eux est trop grande pour qu'ils puissent bien s'accorder. Je le répète, nous en voyons des exemples tous les jours. Et cependant, en dépit de tout, ils s'obstinent à vouloir se marier ensemble.

—Alors, pourquoi ne sont-ils pas mariés déjà, ne put s'empêcher de remarquer Isidore ; ce n'est pas, je l'espère, parce qu'ils se trouvent trop jeunes.

—Non ; mais tu oublies qu'ils sont cousins.

—Ah ! c'est vrai ; ils ne peuvent pas se marier sans une dispense solennelle de leur évêque.

—Tu l'as dit. Ils sont cousins éloignés ; mais l'Eglise catholique est très sévère ici sur la question des mariages entre consanguins. Les Acadiens, autrefois, se mariaient beaucoup trop entre eux, ce qui n'est pas bon pour la race. Aussi l'Eglise a dû y mettre le holà, en redoublant de sévérité à cet égard. Elle n'accorde des dispenses que très rarement. Depuis bien des années déjà, depuis sept ou huit ans je crois, ils sollicitent sans cesse une dispense que l'évêque s'obstine toujours à leur refuser. Ils ont employé tous les moyens imaginables, toutes sortes d'intermédiaires, quelques-uns même assez influents ; mais tout cela sans succès. Aujourd'hui encore, ils sont partis pour Charlottetown dans le même but, et ils en reviendront certainement avec le même résultat. Ils perdent leur temps. Ne feraient-ils pas mieux de chercher, chacun de leur côté, une union conforme à leur âge et à la raison, plutôt que de s'égarer dans un monde de chimères et de folles espérances ?

—C'est vrai, murmura Isidore. M. Leblanc a déjà été marié, n'est-ce pas ?

—Oui ; il s'est marié vers l'âge de vingt ans, et il n'a pas eu de chance, car sa femme est morte moins d'un an après son mariage, lui laissant un enfant qui, peu de temps après, est allé rejoindre sa mère dans la tombe.

—C'est bien triste.

—En effet ; mais comme tu vois, cela ne le décourage pas.

* * *

Evariste Leblanc revint chez lui dans la soirée, la figure un peu triste, comme un homme désappointé.

—Eh bien ? fit Nanette, qui l'attendait, dès qu'il mit le pied sur le seuil de la maison.

—Toujours la même chose, fit-il tristement ; il n'y a pas moyen de gagner cet évêque.

—Si vous étiez bien convaincu de cette vérité, et si vous vous

ACHETEZ
"LA FORTUNE"

JOURNAL LITTÉRAIRE
Paraissant tous les Samedis
PRIX DU NUMÉRO : 10cts.

Avec 10 centins vous avez un journal très intéressant,
pouvant vous faire gagner \$1,000.00.

EN VENTE DANS TOUS LES DÉPÔTS DE JOURNEAUX

BUREAU : - - 1588 RUE NOTRE-DAME.

IMPRIMERIE ET RELIURE

170 RUE ST-LAURENT.

LE GLANEUR

Paraissant le 10 et le 25 de chaque mois,
par numéro de 32 pages illustré d'un magnifique portrait.

UN AN, \$2.00 ; 6 mois, \$1.00 ; 4 mois, 70c.

Adressez toutes les communications au directeur de la
revue.

**M. PIERRE BEDARD, 170 rue St-Laurent,
ou Boite de Poste 4436, Montréal.**

Impressions ordinaire et de luxe—Plaquettes—Revue—Livres
—Prospectus—Circulaires—Cartes de visite—Lettres—Envelop-
pes—Factums—Réglage—Perforage—Numérotage—etc., etc.

PRIX MODÉRÉS. — SERVICES PROMPT.

Un soin tout particulier est mis dans l'exécution des travaux.

Une visite est sollicitée.

L. E. N. PRATTE

Importateur de

Pianos et d'Orgues de Qualité Supérieure,

1676 RUE NOTRE-DAME

MONTREAL.

LOUIS BEDARD

Notaire et Commissaire

— BUREAU —

1582 RUE NOTRE-DAME, 1582

MONTREAL.

Résidence : 109 rue St-Hubert.

PERRAULT & MESNARD

ARCHITECTES

15 & 17 COTE DE LA PLACE D'ARMES

Boîte 1414 Bureau de Poste. — Élévateurs. Téléphone 696.

LE STENOGRAPHE CANADIEN

REVUE MENSUELLE

Abonnement: - UN AN \$1.00

BOITE 1587, MONTREAL, CANADA.